

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

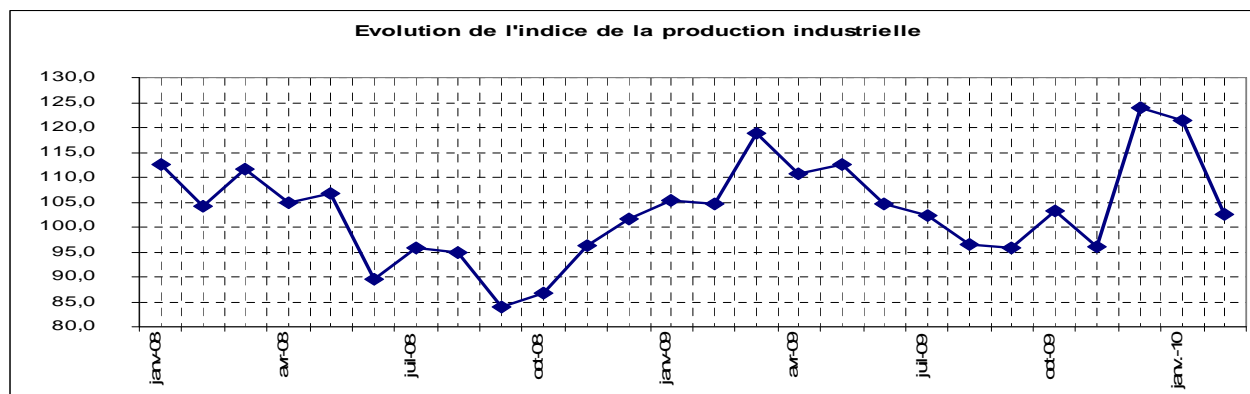
(Base 100 en 2006)

Février 2010

Depuis janvier 2008, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), publiée concomitamment avec celle trimestrielle pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

ANALYSE D'ENSEMBLE

L'activité industrielle, au mois de février 2010, est marquée par un recul de la production. En effet, l'indice harmonisé de la production industrielle s'est établi à 102,5 après 121,4 au mois précédent, soit une contraction de 15,6%. Cette contre performance de l'activité est imputable au fléchissement de la production de la quasi-totalité des sous secteurs hormis celui des industries du bois. En variation annuelle, le niveau de la production industrielle s'est replié de 2,1%, tandis **qu'en moyenne sur les deux premiers mois de 2010, il s'est bonifié de 6,6%, par rapport à la période correspondante de 2009.**



ANALYSE SECTORIELLE

Un dynamisme de l'activité des industries du bois

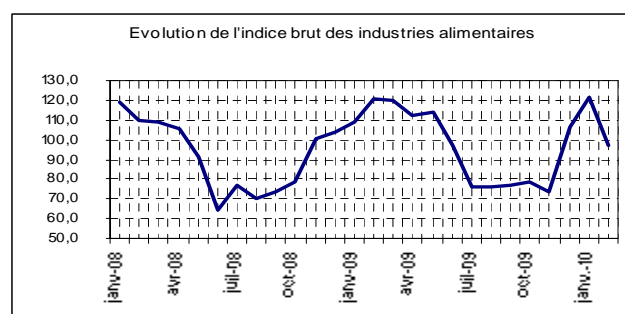
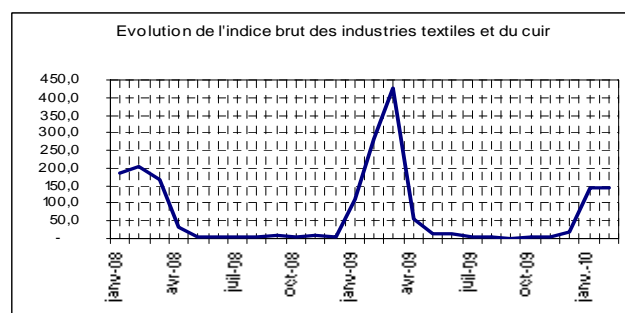
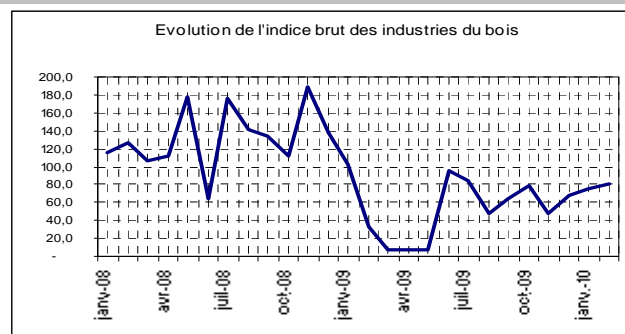
La bonne tenue de l'activité des industries du bois amorcée en décembre 2009, s'est poursuivie en février 2010, avec un accroissement de 5,8%, en variation mensuelle. La disponibilité des matières premières et le garnissement des carnets de commandes des portes isoplans expliquent l'évolution observée dans la branche. En glissement annuel, l'activité des industries du bois a considérablement augmenté. **La production moyenne des deux premiers mois de 2010 s'est raffermie de 15,3%, par rapport à la période correspondante de l'année précédente.**

Une quasi stabilité de l'activité des industries textiles et du cuir

En février 2010, l'activité des industries textiles et du cuir est demeurée quasiment inchangée, par rapport au mois précédent. Cette évolution est imputable à une quasi stagnation de la production des sous secteurs. En variation annuelle, la production des industries textiles et du cuir, s'est repliée de 48,6%. **Le rapport de la production moyenne des deux premiers mois de 2010, sur celle de la période correspondante de l'année précédente, s'est contracté de 26,6%.**

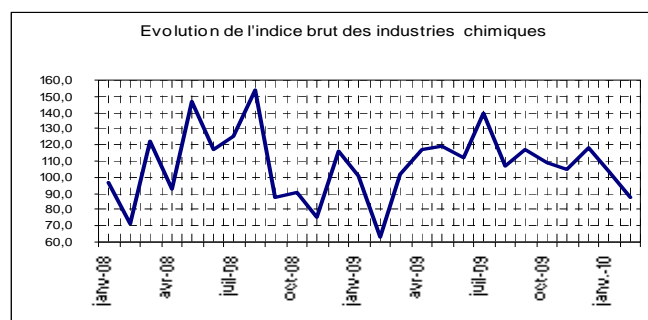
Une contraction de l'activité des industries alimentaires

Comparée au mois précédent, l'activité des industries alimentaires, s'est repliée de 20,1%, sous l'effet essentiellement d'un ralentissement de la production de corps gras (-67,3%), des biens à base de tabac (-21,8%) et des conserves de poissons, crustacées et mollusques (-19,8%). Le fléchissement de l'activité de fabrication de corps gras alimentaires est en liaison avec la réduction de la production de la principale unité du sous secteur en vue de l'écoulement des stocks. Toutefois, la production alimentaire à base de céréales (+8,6%), ainsi que des condiments et assaisonnements (+8,1%) a augmenté au cours de la période sous revue. Au même moment, la production laitière et de glaces n'a pas enregistré de variations sensibles. En variation annuelle, la production des industries alimentaires a chuté de 19,4%. **Le rapport de la production moyenne des deux premiers mois de 2010, sur celle de la période correspondante de l'année précédente, est ressorti à -4,8%.**



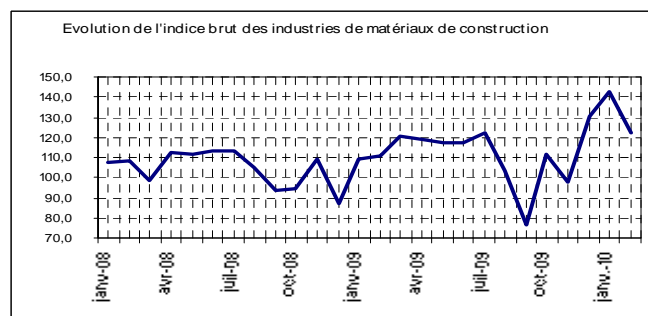
Un affaiblissement de la production des industries chimiques

En février 2010, l'activité des industries chimiques a chuté de 15,8%, en rythme mensuel, en liaison notamment avec la morosité de celle de fabrication des produits chimiques de base (-44,9%) et des autres produits chimiques de base (-29,3%). Le repli de la production chimique de base s'explique par un arrêt momentané de l'activité de la principale unité du sous secteur pour entretien des installations. En revanche, le relèvement de la production pétrolière raffinée n'a pas pu inverser la tendance baissière de la branche. Il convient de signaler que la production pétrolière raffinée a été insignifiante au mois précédent, du fait d'une difficulté de trésorerie. Par rapport à février 2009, la production des industries chimiques a crû de 39,0%. **La production moyenne des deux premiers mois de 2010, par rapport à celle de la période correspondante de 2009, s'est améliorée de 16,5%.**



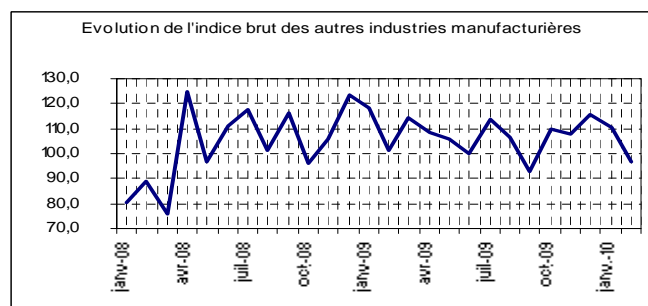
Un rétrécissement de l'activité des industries des matériaux de construction

La bonne orientation de l'activité des industries des matériaux de construction amorcée en décembre 2009, s'est estompée en février 2010, avec un repli de 14,4%, en rythme mensuel, sous l'effet d'un tassement de la production de ciment. Par rapport à février 2009, la production des industries des matériaux de construction s'est accélérée de 10,2%. **La production moyenne des deux premiers mois de 2010, par rapport à celle de la période correspondante de 2009, s'est améliorée de 20,3%.**



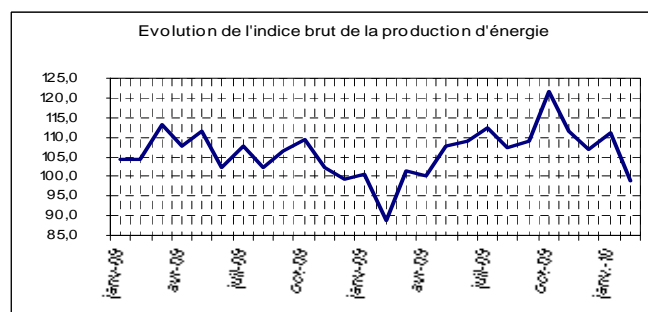
Une contraction de la production des autres industries manufacturières

L'activité des autres industries manufacturières a baissé de 12,0%, en variation mensuelle. La délocalisation des installations de l'une des unités de production de matelas et le ralentissement de l'activité de fabrication de bougies domestiques, lié à une mévente du fait de la concurrence des produits de contrefaçon expliquent l'évolution observée dans la branche. En variation annuelle, la production des autres industries manufacturières a fléchi de 3,9%. **Le rapport de la production moyenne des deux premiers mois de 2010, sur celle de la période correspondante de l'année précédente s'est contracté de 5,5%.**



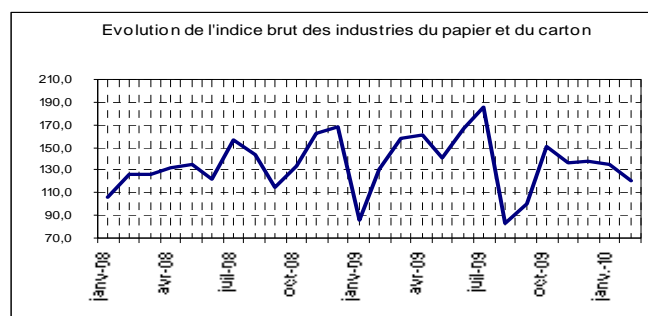
Un repli de l'activité des industries de production d'énergie

L'activité des industries de production d'énergie s'est affaiblie de 11,0%, en variation mensuelle, résultant d'une évolution conjuguée de la production d'eau potable (-12,7%) et d'électricité (-9,6%). Comparée à février 2009, la production d'énergie s'est accrue de 11,1%. **La production moyenne des deux premiers mois de 2010, par rapport à celle de la période correspondante de 2009, s'est relevée de 10,8%.**



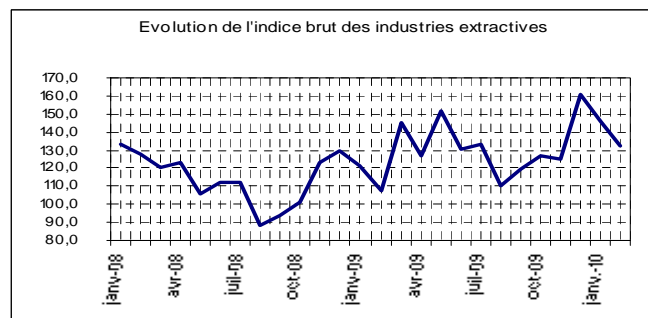
Un fléchissement de l'activité des industries du papier et du carton

Le repli de 10,6%, par rapport au mois précédent, de l'activité des industries du papier et du carton est imputable à un dégarnissement des carnets de commandes des articles en papier et carton. En glissement annuel, la production des industries du papier et du carton a baissé de 7,1%, tandis **qu'en moyenne sur les deux premiers mois de 2010, elle s'est accrue de 18,8%, par rapport à la période correspondante de l'année précédente.**



Un ralentissement de la production des industries extractives

L'activité des industries extractives a reculé de 9,5%, en rythme mensuel. Hormis le sous secteur « extraction ou production de sel et de natron », tous les autres ont vu le niveau de leur production reculer. En variation annuelle, la production des industries extractives est ressortie à +22,8%. **Le rapport de la production moyenne des deux premiers mois de 2010, sur celle de la période correspondante de 2009 a progressé de 21,4%.**



Un tassement de la production des industries mécaniques

L'activité des industries mécaniques a chuté de 1,2%, en rythme mensuel. Le repli de la production des machines et matériels électriques (-15,9%), lié aux difficultés d'approvisionnement en matières premières et aux produits de contre façon, ainsi que la contraction de la production sidérurgique (-21,3%) sont à l'origine de l'évolution enregistrée dans la branche. Toutefois, le relèvement de 43,7% de la production des autres ouvrages en métaux n'a pas pu inverser la tendance baissière de la branche. Comparée à février 2009, la production des industries mécaniques s'est améliorée de 36,9%. **La production moyenne des deux premiers mois de 2010, par rapport à celle de la période correspondante de 2009, s'est accrue de 37,0%.**

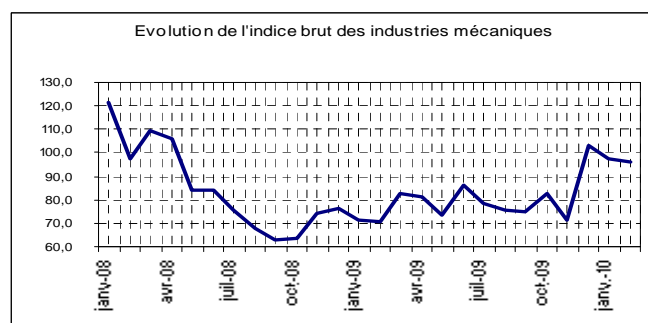


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	févr.-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov-09	dec-09	janv.-10 ©	févr.-10	fév.-10 / janv.-10	2 mois-10 / 2 mois-09	fév.-10 / fév.-09
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	107,8	144,9	127,0	151,5	130,8	132,9	110,0	119,2	127,3	125,1	161,1	146,2	132,3	-9,5	21,4	22,8
Extraction de phosphate	16	122,8	163,8	143,3	187,6	190,0	155,1	122,9	137,7	146,4	189,3	197,1	195,6	178,1	-8,9	54,9	45,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	113,3	134,7	128,6	127,8	108,2	107,7	103,4	94,3	122,0	104,0	136,6	136,7	99,1	-27,5	-2,3	-12,5
Extraction ou production de sel et de natron	15	87,4	132,7	108,4	132,1	85,6	129,3	101,5	119,4	111,1	73,5	142,3	101,2	110,1	8,8	1,8	26,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	120,9	120,1	112,0	113,8	97,2	76,2	76,2	76,8	78,5	73,5	106,7	121,9	97,4	-20,1	-4,8	-19,4
Transf. et conserv. de poissons, crustacées	41	77,9	134,4	155,1	171,9	168,6	94,5	151,5	115,4	103,1	63,5	76,2	59,8	48,0	-19,8	-30,8	-38,4
Fabrication de corps gras	48	115,4	82,0	45,0	65,0	71,3	39,3	51,1	44,2	69,1	44,8	81,1	98,2	32,1	-67,3	-40,3	-72,2
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	113,3	108,2	117,1	106,4	101,1	109,1	101,1	130,7	100,2	106,0	112,9	109,0	98,0	-10,1	-6,1	-13,5
Fabric. de produits alim. à base de céréales n.c.a	3	106,7	144,6	138,3	120,0	109,1	164,5	149,7	92,5	123,2	122,9	161,6	104,6	113,7	8,6	2,0	6,5
Confiserie, chocolaterie	12	153,2	154,4	176,3	164,9	154,7	150,3	136,2	0,0	122,2	158,6	153,2	165,5	166,1	0,4	9,0	8,4
Fabrication de sucre	111	115,9	114,3	100,6	100,9	45,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98,2	145,3	118,2	-18,6	6,8	2,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	152,7	236,0	228,8	153,9	147,9	36,1	8,0	77,1	73,0	130,3	143,1	120,3	105,4	-12,4	15,3	-30,9
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	234,6	161,1	141,8	152,1	156,6	188,8	166,8	171,1	179,2	154,0	114,0	159,3	172,1	8,1	-1,8	-26,6
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	93,0	128,4	121,0	121,0	121,0	121,0	131,4	141,4	106,3	124,1	112,1	138,2	138,2	0,0	49,8	48,6
Fabrication de boissons	36	74,1	87,9	90,9	106,3	98,4	103,7	103,0	95,1	126,4	117,9	138,2	124,0	105,6	-14,9	34,5	42,6
Fabrication de produits à base de tabac	18	149,4	123,5	73,7	84,2	84,2	123,9	63,3	101,2	94,0	88,6	119,0	102,5	80,2	-21,8	-40,5	-46,3
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	280,9	425,7	55,5	15,2	15,2	4,2	6,1	1,7	2,6	2,8	17,5	144,5	144,4	-0,1	-26,6	-48,6
Egrenage de coton	13	335,9	512,5	58,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,2	172,4	172,8	0,2	-25,7	-48,6
INDUSTRIES DU BOIS	1	32,3	8,1	6,7	7,4	95,8	84,0	46,9	65,1	79,4	47,7	68,0	76,1	80,5	5,8	15,3	149,5
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	130,4	157,5	161,6	141,0	166,0	185,1	82,3	100,7	150,6	137,1	138,4	135,5	121,1	-10,6	18,8	-7,1
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	62,8	101,9	117,1	119,5	112,2	139,2	106,6	116,9	109,2	105,2	117,9	103,8	87,3	-15,8	16,5	39,0
Raffinage pétrolier	47	3,7	81,7	159,3	130,1	132,9	172,0	97,2	175,1	159,3	83,5	167,7	23,0	59,9	160,1	-46,9	1500,9
Fabrication de produits chimiques de base	49	148,4	194,6	128,3	161,7	170,2	156,9	112,6	121,3	178,9	169,8	159,4	251,2	138,4	-44,9	32,8	-6,8
Acide phosphorique	43	134,6	173,1	140,5	145,2	166,8	157,0	113,5	133,3	193,9	193,5	181,5	286,1	157,6	-44,9	55,1	17,2
Engrais	6	248,2	349,5	40,7	280,2	194,4	156,4	106,6	35,0	71,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-100,0	-100,0
Fabric. de savons, détergents et produits d'entretien	24	22,5	26,3	29,1	25,6	28,4	34,6	37,6	23,9	38,6	42,5	42,5	39,6	41,0	3,5	122,5	82,0
Fabrication de peinture et vernis	10	46,2	47,5	49,6	47,5	47,4	49,1	45,3	38,7	41,7	43,9	28,6	51,2	47,4	-7,5	26,7	2,5
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	98,1	109,5	113,4	118,5	121,3	110,6	113,4	128,4	137,0	131,5	107,2	134,8	95,3	-29,3	7,9	-2,8
Fabrication de produits en matières plastiques	13	83,4	81,7	101,4	106,5	121,0	103,0	93,7	74,6	95,9	100,7	116,1	116,3	116,3	0,0	39,7	39,5
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	110,8	120,9	119,2	117,6	117,5	122,4	103,2	76,3	111,4	97,9	130,6	142,7	122,1	-14,4	20,3	10,2
INDUSTRIES MECANQUES, dont	28	70,3	82,7	81,3	73,6	86,2	78,3	75,4	75,0	82,6	71,4	103,2	97,4	96,2	-1,2	37,0	36,9
Produits de la sidérurgie	9	64,8	87,5	65,6	78,8	78,9	85,6	87,8	83,8	104,1	110,7	123,0	149,4	117,6	-21,3	135,5	81,6
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	112,1	100,8	124,9	88,2	131,0	100,7	97,1	102,5	106,5	81,6	126,1	95,8	137,6	43,7	15,7	22,8
Fabrication de machines et matériels électriques	8	23,3	76,8	71,6	69,4	70,3	65,3	52,2	55,7	51,6	33,7	66,2	39,7	33,4	-15,9	-16,1	43,3
Fabric. d'équip. et app. de radio, tv et communication	2	127,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-100,0	-100,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	101,0	114,5	108,5	105,8	99,9	113,8	106,8	92,7	110,0	107,8	115,6	110,2	97,0	-12,0	-5,5	-3,9
ENERGIE	141	88,9	101,6	100,0	107,7	109,2	112,4	107,5	109,0	121,7	111,6	106,9	111,0	98,7	-11,0	10,8	11,1
Production et distribution d'électricité	82	82,8	95,5	95,2	105,5	109,3	114,6	110,3	114,0	127,2	112,8	104,6	104,4	94,4	-9,6	13,9	13,9
Captage, traitement et distribution d'eau	59	97,3	110,1	106,6	110,8	109,0	109,3	103,6	102,0	114,0	110,1	110,2	120,1	104,8	-12,7	7,3	7,8
INDICE D'ENSEMBLE	1000	104,7	118,9	110,7	112,6	104,6	102,3	96,4	95,9	103,3	96,0	124,0	121,4	102,5	-15,6	6,6	-2,1

© données corrigées par rapport à la précédente édition

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2009											2010	
	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.
Phosphates (000) tonnes	56,0	77,0	68,0	92,0	88,0	76,0	59,0	68,0	72,0	94,0	98,0	97,0	87,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	7,9	7,0	5,1	2,0	10,2	1,8	3,3	0,8	1,2	0,2	0,0	0,4	2,4
Attapulгите (000) tonnes	19,2	13,2	17,1	10,7	10,7	10,0	15,1	8,1	20,2	21,7	18,7	21,7	13,2
Sel marin iode (000) tonnes	14,5	22,0	17,9	21,9	14,2	21,4	16,8	19,8	18,4	12,2	23,5	16,7	18,2
Huile brute (000) tonnes	8,2	5,0	0,0	1,8	3,7	0,1	2,0	1,1	0,0	0,0	4,5	9,5	2,0
Huile raffinée (000) tonnes	7,5	6,0	5,4	6,4	5,7	4,6	4,6	4,4	8,3	5,4	6,2	4,5	2,3
Farine de poisson (000) tonnes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1
Farine de blé (000) tonnes	27,5	24,8	26,7	22,4	22,5	24,3	22,9	30,4	22,6	23,7	25,0	24,5	22,2
Conserves de thon (000) tonnes	0,4	0,7	0,6	0,6	0,8	0,5	0,9	0,4	0,4	0,2	0,2	0,0	0,0
Sucre en morceaux (000) tonnes	2,4	2,1	1,6	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	3,5	2,6
Sucre cristallisé (000) tonnes	11,7	12,3	11,4	10,6	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,9	13,6	11,6
Produits pétroliers (000) tonnes	1,4	41,0	81,9	71,6	68,5	82,2	51,3	88,9	47,0	41,1	82,2	7,4	28,5
Savon de ménage (000) tonnes	0,8	1,4	1,6	1,3	1,3	1,6	2,0	1,3	2,1	2,0	2,0	2,2	2,1
Engrais (000) tonnes	6,9	9,7	1,1	7,8	5,4	4,4	3,0	1,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ciment (000) tonnes	273,4	301,5	297,1	293,2	292,8	303,5	256,2	188,5	275,9	242,8	324,9	355,5	303,9
Electricité (000) mwh	163,5	188,5	188,0	208,4	215,7	226,2	217,8	225,1	251,1	222,7	206,5	206,2	186,3
Eau potable (000 000) m ³	10,5	11,8	11,5	12,0	11,8	11,8	11,2	11,0	12,3	11,9	11,9	13,0	11,3
Acide phosphorique (000) tonnes	20,2	26,0	21,1	21,8	25,1	23,6	17,1	20,0	29,1	29,1	27,3	43,0	23,7
Coton fibre (000) tonnes	6,5	9,9	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	3,3	3,3
Graines de coton (000) tonnes	5,1	8,2	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	2,7	3,3
Bières (000) hls	11,7	12,2	15,3	15,0	14,4	14,9	14,2	9,8	15,2	14,1	16,9	13,1	12,5
Boissons gazeuses (000) hls	30,5	42,3	40,9	51,5	47,6	50,3	51,5	51,5	64,2	58,8	68,7	63,5	52,0
Cigarettes (000 000) paquets	13,9	11,5	6,9	7,8	7,8	11,5	5,9	9,4	8,7	8,2	11,1	9,5	7,5

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15